

23 - Salah Hamouri -

Groupe Communiste et Républicain – Robin SALECROIX

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

Permettez-moi de me saisir des ces délibérations « Solidarité internationale », en particulier celle qui concerne notre soutien à GAZA, pour évoquer ici une question qui nous est chère, celle de la liberté.

Salah Hamouri, avocat Franco-Palestinien de 32 ans a été arrêté le 23 août dernier, condamné à purger la fin de sa peine précédente, soit trois mois de prison, ce qui relève d'une situation totalement inédite, puis placé en détention administrative pour six mois par l'administration militaire israélienne, alors qu'aucune charge ne pèse sur lui.

Cette situation est extrêmement grave puisque la détention administrative permet au pouvoir politique israélien de maintenir en prison sans aucun motif un opposant - ou supposé tel - sans avoir à avancer le moindre commencement d'un début de preuve. De plus, cette condamnation est renouvelable à l'infini sans plus de justification. C'est le déni de toute possibilité à l'accusé d'assurer sa défense car les charges, non mentionnées, sont contenues dans un dossier secret. 6128 prisonniers Palestiniens croupissent aujourd'hui dans les prisons Israéliennes dont 450 dans ce cadre politique, pour certains, depuis de très nombreuses années.

Déjà condamné à sept années de prison à l'âge de 20 ans pour un délit fantaisiste qu'il a toujours nié, qui n'a jamais été prouvé, Salah Hamouri et sa famille sont victimes de harcèlement physique, moral et d'acharnement.

Malgré les pressions qu'il subit, Salah poursuit le légitime combat politique pour les droits nationaux du peuple palestinien en mettant ses compétences d'avocat au service des Palestiniens au sein de l'organisation des droits de l'homme et de défense des prisonniers palestiniens, Addameer, organisation légale et transparente.

Une nouvelle fois, l'arbitraire du régime colonial israélien frappe.

Salah Hamouri est également citoyen français, ce qui confère une responsabilité au gouvernement français et au Président de la République qui reste silencieux pour l'heure.

Dans aucun pays, la France n'accepte de laisser ses citoyens se faire condamner par des tribunaux militaires, sans preuves et au mépris du droit international. En atteste les interventions d'Emmanuel Macron qui ont contribué à la libération de Loup Bureau, journaliste français, incarcéré dans les geôles turques.

Parce que la liberté ne discute pas, ne se marchande pas, ne se divise pas, parce qu'elle est universelle, élu-e-s communistes et républicains, nous exigeons du Président de la République qu'il intervienne auprès de l'État Israélien afin d'obtenir la libération de Salah Hamouri.

A ce propos, nous nous félicitons que des organisations telle l'Association France Palestine Solidarité aient engagé une démarche similaire, ainsi que du courrier adressé par Madame le Maire au Président de la République qui va dans ce sens.

Gageons que nos multiples et diverses interventions contribueront a sensibiliser le Président.

Merci de votre attention